

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 55 (1910)
Heft: 12

Artikel: Obusiers Krupp
Autor: Crousaz, R. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Obusiers Krupp

(Planche XXX).

La Suisse vient de faire, aux usines Fried. Krupp, à Essen, la commande d'une batterie d'obusiers de campagne de 12 cm. Ce modèle qui se rapproche de celui qui a été décrit ici même en 1907, a cependant été encore modifié et muni des derniers perfectionnements.

La nouvelle organisation prévoit l'attribution d'un groupe d'obusiers à chaque division, et il n'est pas sans intérêt de connaître les caractéristiques de cette nouvelle pièce.

Le caractéristique générale est la suivante.

Calibre: 12 cm.

Longueur de la bouche à feu: 14 calibres

Métal: acier au nickel.

Construction: à jaquette.

Rayure: progressive.

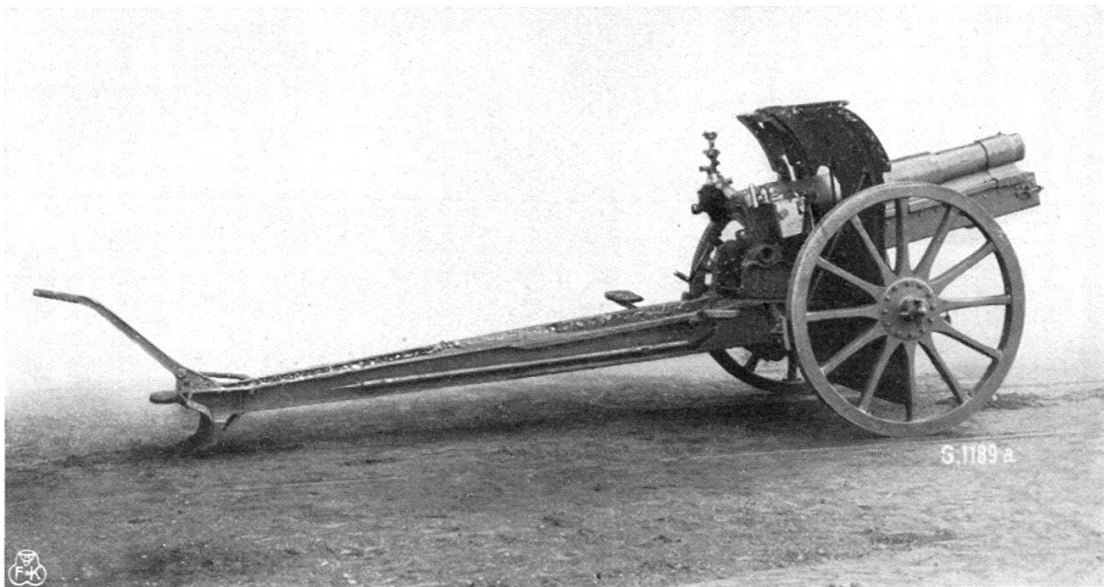
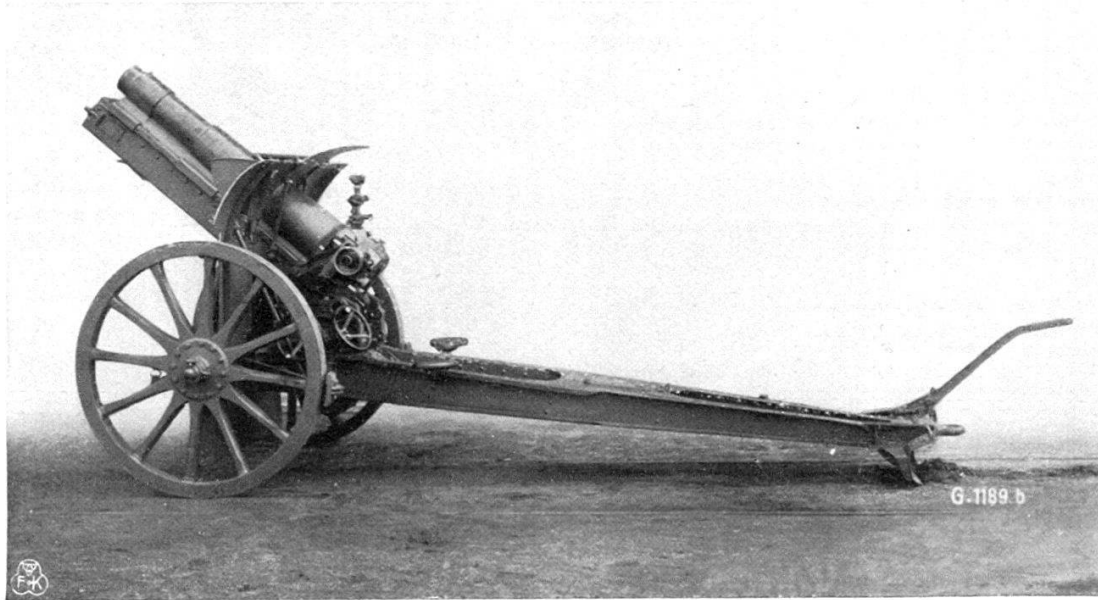
Fermeture. — La fermeture de la pièce se fait au moyen d'un coin horizontal avec manivelle.

Un appareil de sûreté empêche d'ouvrir le coin et de tirer involontairement le feu. Il est complété par deux autres appareils de sûreté, automatiques, dont l'un fixe le coin au départ du coup, ou pendant la marche, et l'autre empêche de tirer le feu avant fermeture totale.

Le coin peut être démonté et remonté sans l'aide d'aucun instrument. Le percuteur et le ressort de percussion peuvent être changés quand le coin est fermé.

Dispositif de recul. — Berceau au-dessous de la bouche à feu, comme au canon de campagne.

Frein hydraulique avec ressorts de mise en place. Recul invariable sur l'affût supérieur. Tourillons placés en arrière. Ressorts égaliseurs pour le poids du canon et du berceau. Cette disposition permet un chargement facile, dans toutes les positions de la bouche à feu.



Obusier de campagne Krupp de 12 cm., mod. 1910.

Par suite du recul invariable sur l'affût, ce dernier reste parfaitement immobile. Cela permet aux servants de rester assis sur leurs sièges, pendant le tir, même avec une élévation de 0° , c'est-à-dire lorsque la bouche à feu est horizontale.

Appareil de pointage. — Le pointage en direction s'obtient par le montage sur pivot de l'affût supérieur, pivot qui reste toujours perpendiculaire à la pièce.

L'appareil de pointage en hauteur, à double vis, est soulagé par un dispositif spécial d'égalisation pour toutes les élévations. Pendant la marche, il est complètement déchargé du poids de la pièce par un appui qui relie le berceau à l'affût inférieur.

| | | | |
|---------------------------|---|---|--------------|
| Champ de tir en élévation | } | × | 43° |
| | | — | 5° |
| » | » | | en direction |
| | | | 4° |

L'appareil de visée se compose d'une hausse courte et fortement recourbée, d'un tambour avec graduation spéciale pour les cinq charges, d'une lunette panoramique, d'un niveau à bulle d'air pour angles de site, d'un collimateur, et enfin d'un appareil destiné à contrebalancer le dévers des roues et la dérive du projectile. En outre, sur la bouche à feu, se trouve une ligne de mire fixe, cran de mire et guidon.

L'affût comporte un coffret d'affût, une bêche fixe, un anneau d'embrelage, deux poignées de crosse, un levier de pointage pouvant se rabattre, deux sièges d'affût pour les servants, et un frein.

Le bouclier en acier spécial a une épaisseur de 3 mm. Un volet mobile de haut en bas, se déplaçant avec le berceau, ferme l'orifice de passage du canon dans le bouclier.

Pendant la marche, la partie inférieure du bouclier se relève en avant, et peut servir de marche-pied pour deux hommes.

Les données balistiques sont :

Poids du projectile : 21 kg.

Vitesse initiale : 300 m.

Force vive à la bouche : 96,3 tm.

Portée maximale : 6800 m.

R. DE CROUSAZ,
major d'artillerie.

